



Devis signer depuis 5mois acompte versé mais toujours pas de trav

Par **teyla70**, le **07/04/2015** à **19:43**

BONJOUR marque de politesse

Nous avons signé un devis le 07/10/2014 pour une rénovation de charpente/toiture, et réglé un acompte de 3641,55 euros en date du 20/10/2014 puis un deuxième paiement de 4412,10 euros

en date du 24/02/2015 pour la fourniture et livraison des bois de charpente et des tuiles, le bois a été livré mai pas les tuiles.

Le charpentier nous dit depuis le moi de novembre intervention pour travaux sous quinzaine, et tous les quinze jours c'est la même chose intervention sous quinzaine nous sommes les 07/04/2015

et il n'as toujours pas commencer les travaux.

Sur le devis il n'as spécifié aucune date de début de travaux.

Est il dans son droit ou avons nous un recours car notre charpente et en tres mauvaise état pouvons nous demander le remboursement des sommes versé et engager un autre charpentier?

MERCI